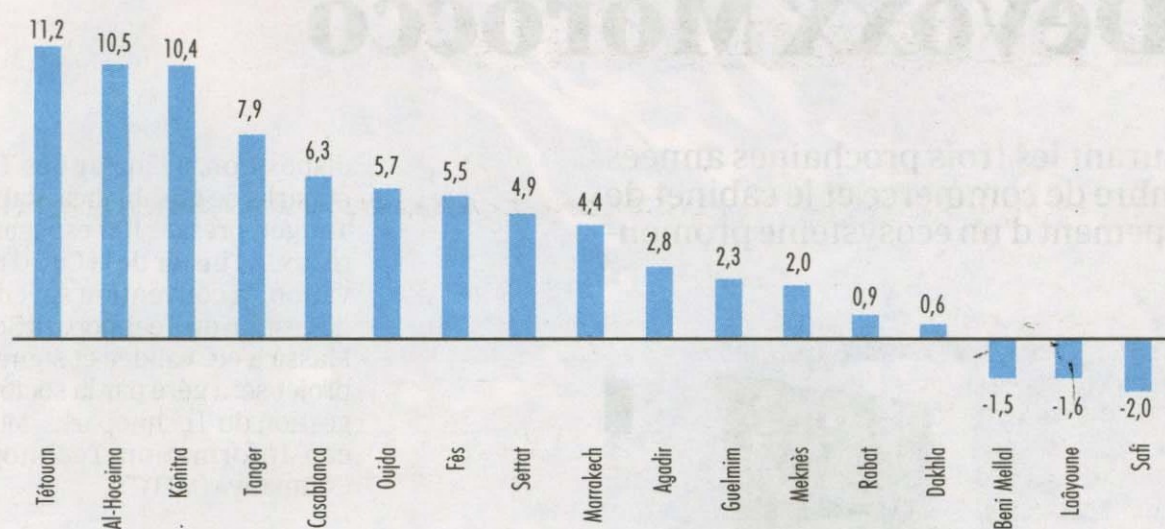


Évolution des prix de la santé par ville entre 2007 et 2018 (EN %)



SOURCE : HCP

## Indice des prix. Inquiétante inflation dans les services de santé

Bank Al-Maghrib prévoit des hausses prochaines dans les tarifs des soins de santé en prolongement d'une tendance en cours depuis une décennie. Décryptage.

**Salaheddine Lemaizi**  
s.lemaizi@leseco.ma

C'est Bank Al-Maghrib (BAM) qui donne l'alerte. Le rapport de la Banque centrale s'est penché sur les prix des services de santé. «Bien qu'ils n'aient fait l'objet d'aucune décision réglementaire au cours de l'année, une augmentation de 2,2% de leurs tarifs a été constatée en 2018», observe BAM. Ainsi l'inflation dans les prix des services de santé dépasse l'inflation globale qui était de 1,9%. Cette tendance a été observée durant une décennie (2008-2018). BAM retrace l'évolution des prix de sept services ou produits médicaux. La privatisation continue au Maroc des services de santé et d'éducation pèse lourdement dans les budgets des ménages. Un constat confirmé par les données délivrées par BAM.

### L'alerte de BAM

«Sur toute la période, l'accroissement ressort à 5%, largement inférieur à celui de 47,9% observé pour l'enseignement ou de

17,2% pour l'ensemble des prix à la consommation», comparent les analystes de BAM à partir des données du Haut-commissariat au plan (HCP). Il demeure que pour certains services, de fortes hausses ont été observées. «Les plus fortes progressions ont concerné les services médicaux qui se sont renchérissés de 28,1%, les lunettes médicales avec une augmentation de 16,3% et les soins dentaires avec 14%», poursuit BAM qui consacre une partie de ce rapport pour aborder l'inflation dans ces services. BAM en bon gardien de l'orthodoxie libérale tient à rappeler «qu'au Maroc, la liberté des prix est un principe fondamental consacré par la loi. Toutefois, certains pro-

duits et services dérogent à cette règle du fait qu'ils sont considérés comme stratégiques, socialement sensibles ou dont les marchés ne sont pas suffisamment concurrentiels. Figurent notamment dans cette catégorie certains actes et services médicaux dans le secteur privé ainsi que les produits pharmaceutiques». Les données de l'enquête mensuelle sur les prix du HCP montrent toutefois que ces derniers (services de santé) connaissent parfois des augmentations qui ne découlent pas nécessairement de décisions réglementaires, décrypte BAM. L'analyse de banque centrale confirme les observations de l'ANAM sur la progression du «reste à charge» qui est de plus

### La santé est chère à Tétouan et à Al Hoceïma

Les services de santé coûtent chers dans les villes du nord et de l'est du Maroc. Dans le top 5 des plus fortes augmentations, on retrouve trois villes du nord : Tétouan (11,2%), Al-Hoceïma (10,5%) et Tanger (7,9%). À l'inverse, les prix ont reculé dans les villes du centre et du sud du Maroc, notamment à Safi (-2%), de -1,6% à Laâyoune et de -1,5% à Béni Mellal. En termes de disparité entre les 17 villes couvertes par l'enquête du HCP sur les prix, l'écart s'élève ainsi à 13,2 points de pourcentage (voir infographie).

payé par les patients. Ces derniers sont les doubles victimes du non renouvellement des conventions nationales fixant les tarifs de l'AMO et qui sont les bases du remboursement des caisses d'assurance privées et mutualistes. Dans le top 3 des plus fortes hausses, «trois groupes de produits et services sont distingués, à savoir (i) les produits, appareils et matériels médicaux ; (ii) les services ambulatoires et (iii) les services hospitaliers», énumère BAM. Une situation qui a d'ailleurs poussé le Conseil de la concurrence à s'intéresser aux tarifs des cliniques privées. Entre 2007 et 2018, les prix de ces groupes ont connu des variations annuelles allant d'une baisse de 0,3% en 2015 à une hausse de 0,9% enregistrée au cours des années 2009, 2010 et 2013. La bonne nouvelle pour les citoyens et les caisses d'assurance, c'est que les produits pharmaceutiques ont vu leur prix diminuer de 6,3%, «sous l'effet des décisions du ministère de la Santé de baisser les tarifs de certains médicaments», souligne BAM. Ce qui montre, une nouvelle fois, le rôle des régulateurs quand il ose jouer pleinement leurs rôles. Globalement, la contribution de ces produits et services à l'inflation demeure à hauteur de 0,2 point de pourcentage sur la période étudiée, «une participation certes faible mais devant s'orienter à la hausse», prévient BAM. La cause en est le poids des services de la santé dans le budget des ménages urbains qui est passé de 5,4% en 1985 à 9,2% en 2013/2014, selon les données du HCP. Cette tendance n'a pas manqué d'attirer l'attention du gouverneur de BAM lors de la présentation de son rapport devant le roi Mohammed VI : «La gouvernance de la politique publique dans notre pays souffre de plusieurs insuffisances [...]. Plus inquiétant encore, cette situation conjuguée à la faible qualité des services publics notamment ceux de la santé et de l'éducation induit une dégradation de la confiance du citoyen dans l'administration publique et dans les corps intermédiaires». ●